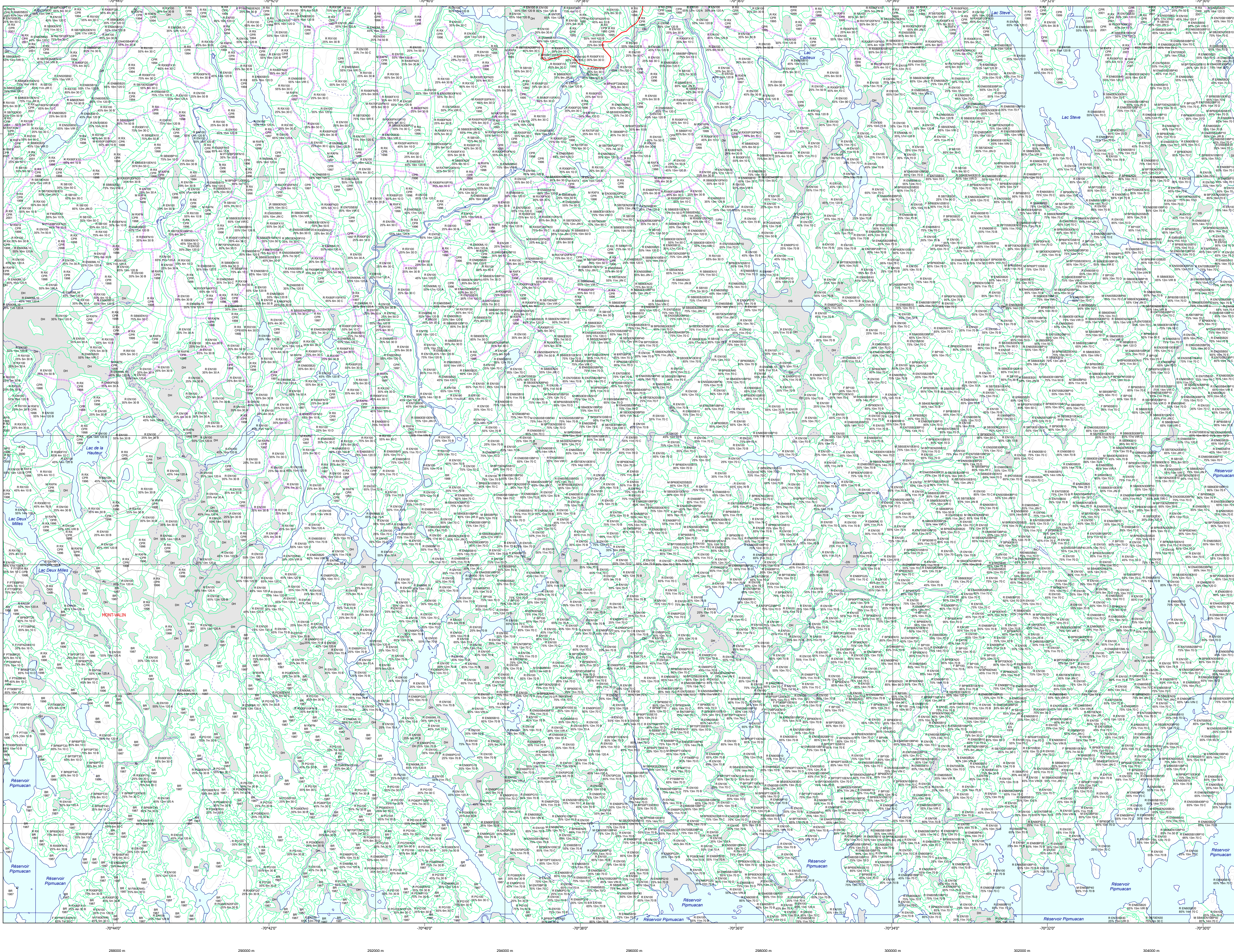


Carte écoforestière

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie				
Code	Description	+7m	-7m	Non Forestier
F	Forêt	X	X	X
CT	Intervention d'origine	X	X	X
2007	Année d'intervention d'origine	X	X	X
2018	Année d'intervention partielle	X	X	X
R	Resineuse	X	X	X
F	Feuilleux	X	X	X

Exemple d'appellation					
+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F	F	CT	2018	OH	NF



TYPES DE COUVERT ET ESSENCES		
RESINEUX Les résineux constituent 75%+ de la surface terrière du peuplement.		
MATE À DOMINANCE RESINEUSE Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.		
MATE SANS DOMINANCE Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.		
MATE À DOMINANCE FEUILLEUX Les feuillus constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.		
FEUILLEUX Les feuillus constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.		

CODE RESINEUSES	CODE FEUILLEUX	CODE FEUILLEUX
EB Épinette blanche	BG Bouleau gris	FO Féline noir
EN Épinette noire	BJ Bouleau jaune	FR Féline rouge
EU Épicéa rouge	BL Bouleau à papier (blanc)	FN Feuilles indetennées
EV Épinette de Norvège	CB Chêne blanc	FZ Feuilles tolérants à l'ombrière
ME Mélèze	CC Chêne rouge	FJ Feuilles robustes intermédiaires
MH Mélèze hybride	CH Chêne à gros fruits	FL Feuilles à grandes feuilles
MA Mélèze nain	CA Chêne à petites feuilles	NC Noyer comestible
ML Mélèze laricin	CR Chêne rouvre	CA Omé d'Amérique
PC Pin rigide (des corbeaux)	CI Chêne rouge	CA Omé d'Amérique
PI Pin sylvestre	CO Chêne blanc	CA Omé d'Amérique
PN Pin nain	EA Ébale argente	CV Coudrier de Virginie
PO Pin d'épicéa	EA Ébale rouge	CV Coudrier de Virginie
PR Pin résineux	EA Ébale rouge	PE Peuplier nain
RX Résineux indetennés	ES Ébale à sucre	PE Peuplier déformé
RS Résineux robustes indetennés	FB Frelon blanc (de l'est)	PT Peuplier hybride
SB Sapin Baumeier	FS Feuilles sur stations humides	TA Tilleul d'Amérique
TH Thuja occid. / Thuya	TO Thuyacéales	FN Feuilles non comestibles

CLASSES D'ÂGE				
FEUILLEUX (0 à 20)	30	40	50	60
RESINEUX (0 à 20)	30	40	50	60
FEUILLEUX (20 à 30)	30	40	50	60
RESINEUX (20 à 30)	30	40	50	60
FEUILLEUX (30 à 40)	30	40	50	60
RESINEUX (30 à 40)	30	40	50	60
FEUILLEUX (40 à 50)	30	40	50	60
RESINEUX (40 à 50)	30	40	50	60
FEUILLEUX (50 à 60)	30	40	50	60
RESINEUX (50 à 60)	30	40	50	60

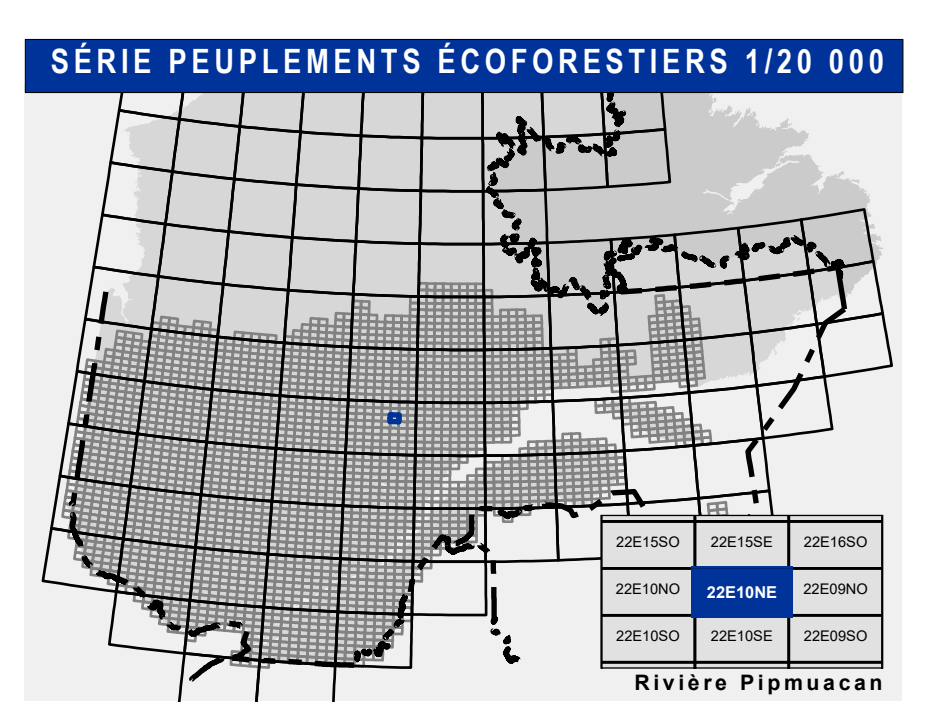
Structure verticale des tiges de 7m et plus		
Étage	Intérieur (INT)	Supérieur (SUP)
Monostage (MO) et 110	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et en densité = 25%	
Bidage (BI) et 120	Couverture = 25% et Couverture = 25%	
Multitage (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes irréguliers (JIR) et vieux irréguliers (VIR).	

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûlis total	CA Coupe d'assainissement
CH Chêne total	CC Coupe à diamètre limité
DT Dépeçage total	CE Coupe à diamètre limité
EP Epidémie grave	CEA Coupe progressive irrégulière
VER Végétation vierge	CEB Coupe progressive irrégulière par parquets

INTERVENTIONS D'ORIGINE	
BRB Brûlis par bandes	CCN Conversion de peuplement
CBA Coupe par bandes	CPC Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
CCV Coupe avec protection des tiges à diamètre variable	CPE Coupe progressive irrégulière
CF Coupe progressive irrégulière phase finale	CPL Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
CPH Coupe avec protection de la haute	CPN Coupe progressive irrégulière
CPI Coupe progressive irrégulière	CPS Coupe progressive d'ensemencement
CPR Coupe avec protection de la régénération	CPT Coupe par trouées
CPT Coupe avec protection des petites trouées	CRC Coupe de régénération dans un brûlis
CRS Coupe avec réserve de semencier	CRCR Recoupe des tiges résiduelles et des rebuts
CS Coupe totale	CRCR Coupe de régénération naturelle ou de faillite
CT Coupe de succession	DLD Coupe à diamètre limité et dégagement des années d'âge
ENS Ensemencement avec mini-semis	DPC Dégagement complet de la régénération naturelle
ETB Éclaircie totale	DPM Dégagement mécanique de la régénération naturelle
FR Friche	ECC Éclaircie commerciale d'étagement
FLR Friche de boulares	EEN Ensemencement partiel
PLR Plantation à racines nues	ENI Éclaircie individuelle
PLR Plantation avec semis en recipients	ENR Ensemencement partiel
PRO Préparation de régénération pour constituer l'équipement d'une plantation	ESH Éclaircie commerciale
RA Réhabilitation d'une infrastructure abandonnée	ESP Éclaircie partielle
RSR Recoupe des tiges résiduelles et des rebuts	ESR Recoupe des tiges résiduelles et des rebuts
RTS Recoupe des tiges résiduelles et des rebuts	PTA Coupe progressive irrégulière par trouées grandes
RTS Recoupe des tiges résiduelles et des rebuts	RBV Recoupe dans les bandes vertes
RTS Recoupe des tiges résiduelles et des rebuts	RGV Recoupe dans les bandes vertes
RTS Recoupe des tiges résiduelles et des rebuts	RGN Regain à racines nues
RTS Recoupe des tiges résiduelles et des rebuts	RGR Regain à racines nues
RTS Recoupe des tiges résiduelles et des rebuts	RNP Regain à racines nues
RTS Recoupe des tiges résiduelles et des rebuts	RLP Regain à racines nues
RTS Recoupe des tiges résiduelles et des rebuts	RSP Regain à racines nues

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS		CLASSES DE PENTE	
CH	Dénué ou semi-dénué humide	A	Nulle
DS	Dénué ou semi-dénué sec	B	1% à 3%
AL	Aulnaie	C	4% à 9%
		D	10% à 15%
		E	16% à 20%
		F	21% à 25%
		G	26% à 30%
		H	31% à 40%
		I	41% et plus
		J	Entouré de 41% et plus

CODE NON FORESTIER		CODE NON FORESTIER	
A	Terrain agricole	GR	Graville
AP	Aire d'emplacement et d'ébranchage de plus	IE	Site inondé, site exondé
AF	Terrain agricole dans les secteurs à vocation forestière	LE	Ligne de transport d'énergie
ANT	Mieau fortement perturbé par l'activité humaine	NF	Mieau faiblement perturbé par l'activité humaine
ANT	Mieau fortement perturbé par l'activité humaine	NX	Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement (non-bois)
CFO	Camp forestier	RO	Route et autoroute (emprius)



Voies de communication et ponts		Obstacles et infrastructures	
—	Classe 1, HN - Hors norme	■	Bâtiment, site, réservoir
—	Classe 2	+	Chute, rapide, écueil
—	Classe 3	+	Centre de ski alpin
—	Classe 4-5	+	Hydrobase
—	NF - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4	+	Mine à ciel ouvert
—	NF - Non forestier (Adresse Québec)	+	Pylon
—	Pont forestier	+	Terrain de camping
—	—	+	Tour de télécommunication, tour
—	—	—	Barrière, barrage de castor
—	—	—	Remonte mécanique
—	—	—	Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau		Peuplement écoforestier	
—	Courbe de niveau maîtresse	—	Peuplement écoforestier
—	Courbe de niveau intermédiaire	—	Peuplement improductif
—	Esker	—	Peuplement non forestier
—	—	—	—

Métadonnées		Sources	
—	Ellipsoïde GRS 80	Donnée	Organisme
—	Méridien central	Donnée cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
—	Méridien de référence géodésique	Donnée cartographique (données topographiques)	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
—	Projection cartographique	Informations forestières	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
—	Origine des altitudes	Informations forestières	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
—	Équidistance des courbes de niveau	Informations forestières	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
—	Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006	Informations forestières	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
—	Longitude géographique au centre de la feuille en 2006	Informations forestières	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
—	Longueur d'onde (mètre) central	Informations forestières	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
—	Latitude originelle (équateur) 0°	Informations forestières	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
—	Coordonnées d'origine	Informations forestières	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
—	Facteur d'échelle	Informations forestières	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Données
Donnée cartographique (données topographiques)
Donnée cartographique (données topographiques)
Donnée cartographique (données topographiques)

Informations forestières
Année de photos pour la production de la carte : 2001
Régénération d'une infrastructure abandonnée : 2001
Régénération en vertu d'un plan spécial : 2001
Date de mise à jour provinciale : Juin 2022
Superficie minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares

Réalisation
Produit par : Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
Régénération d'une infrastructure abandonnée : 2001
Régénération en vertu d'un plan spécial : 2001

Diffusion
Diffusion : Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT
Les lignes de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

La couche de chemin est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

© Gouvernement du Québec